

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le lundi 25 mars 2019, à 16 h 45.

Sont présents :

Monsieur le maire Claude Corbeil

Mesdames les conseillères Stéphanie Messier, Linda Roy, Annie Pelletier et Claire Gagné, Messieurs les conseillers Donald Côté, Pierre Thériault, Bernard Barré, André Beauregard, David Bousquet et Jeannot Caron

Est absente :

Madame la conseillère Nicole Dion Audette

Sont également présents :

Monsieur Louis Bilodeau, directeur général et M^e Isabelle Leroux, conseillère juridique et greffière adjointe

L'avis de convocation ayant été dûment signifié à tous les membres du Conseil, la séance est régulièrement ouverte.

Période de questions

Le Conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

Période d'information

Le Conseil procède à la période d'information réservée à l'intention des membres du Conseil.

Résolution 19-170

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Annie Pelletier
Appuyé par Linda Roy

Et résolu que le Conseil adopte l'ordre du jour soumis pour la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 19-171

Plans d'implantation et d'intégration architecturale – Approbations

CONSIDÉRANT les demandes de construction reçues au Service de l'urbanisme;

CONSIDÉRANT les avis favorables du Comité consultatif d'urbanisme en date du 19 mars 2019 à l'égard des projets ci-après énumérés;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claire Gagné
Appuyé par Donald Côté

Et résolu que le Conseil approuve les projets suivants :

- 1) Le projet de construction d'une résidence unifamiliale isolée de deux étages au 13505, avenue Rachel-Turgeon;
- 2) Le projet de construction d'une résidence unifamiliale isolée de deux étages au 2140, impasse Laurent-Gariépy et l'abattage d'arbres nécessaire à l'implantation de la nouvelle construction.

Ces projets sont sujets aux conditions établies par le Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 19-172

Levée de la séance

Il est proposé par André Beauregard
Appuyé par David Bousquet

Et résolu que la séance soit levée à 16 h 46.

Adoptée à l'unanimité